La cité Genevoix-Signoret-Vinci a tenu salon

publié le 04/04/2016

Descriptif :

Mettre les élèves en situation de travail, en leur proposant des projets réalistes est formateur. » Tel est le credo de Marie-Christine Migeon, enseignante coordinatrice de l'Entreprise d'Entraînement Pédagogiques (EEP).

Mettre les élèves en situation de travail, en leur proposant des projets réalistes est formateur. » Tel est le credo de Marie-Christine Migeon, enseignante coordinatrice de l'Entreprise d'Entraînement Pédagogiques (EEP).

Marie-Christine Migeon (à gauche) avec les élèves incitant aux « Rêves d'Égypte ».

Ce projet de valorisation des innovations pédagogiques est effectif depuis 11 ans maintenant. La création de la société « Fête et Caf », installée en formation initiale et non en continu, permet aux élèves des différentes classes de venir goûter, par roulement, aux joies de l'entreprise. Un rassemblent en un salon des EEP a lieu tous les deux ans.

Ce fut donc le cas dernièrement dans la salle du foyer Hérault où, cette année, la classe de seconde bac pro « gestion et administration » a organisé, en partenariat avec des associations locales, ce moment d'échanges des compétences. Un pôle projets organisé par les élèves sur le thème du cinéma a permis de constituer un fil rouge à l'évènement biennal.

Six entreprises virtuelles des Pays de Loire et du Poitou-Charentes ont présenté leurs « produits » ; démonstrations et animations à l'appui. Elles ont incité les élèves de la cité scolaire Genevoix-Signoret-Vinci à jouer le jeu. Un bon moyen pour mettre les futurs professionnels en situation concrète et voir s'ils ont des aptitudes à la création et à la vente avant de continuer leur cursus vers le BTS et/ou les professions commerciales.

La Nouvelle République du Centre-Ouest, lundi 04 avril 2016

Article presse du 31/03/2016 (PDF de 493.6 ko)
Salon des EEP de Bressuire

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.